

Réf: Dossier N° 118261

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DICE EMPIRE IVORY COAST »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA M'POUTO NON  
LOIN DE L'EGLISE CMA, Lot 345, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DICE EMPIRE IVORY COAST »

Objet : Financement de projets ;  
Bureau de changes ;  
Immobilier ;  
E-Commerce ;  
Consultance ;  
Prestations diverses ; Et pour la réalisation de l'objet  
social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce

La prise de participation dans toute société existante  
ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA M'POUTO NON  
LOIN DE L'EGLISE CMA, Lot 345, Ilot 46

Dirigeant(s) : M NDIKOMBUI NIGEL MINGOH (GÉRANT), M AKUM  
STONE WENJERI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03489 du 22/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27556/GTCA/RC/2022 du 22/06/2022

